



Filtre B2



Protection respiratoire : filtres

Description et composition :

Ce filtre est fabriqué avec des matériaux de haute résistance qui ne produisent pas d'effets nocifs sur la santé et l'hygiène de l'utilisateur.

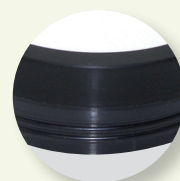
Il est conçu pour offrir une excellente protection contre : Gaz et vapeurs inorganiques.

Ce filtre peut être utilisé avec tous les demi-masques Medop à connexion à vis.

Niveau maximal d'utilisation :

Filtre gaz et vapeurs : Niveau d'utilisation 1 : Valeur limite 1 000 ppm; 0,1 % volume.

Poids : 96 g



Connexion à vis



Protection contre :
gaz et vapeurs



Catégorie III

Réf.	Produit
906.440	Filtre B2

Protection respiratoire : filtres

Norme et certification	EN 14387 CE
Applications	Travaux avec des gaz et des vapeurs inorganiques. Ne pas utiliser dans les environnements dont le contenu est inférieur à 19,5% d'oxygène en volume.
Conservation Stockage - Expiration	Conserver l'équipement dans son emballage et dans un lieu frais et aéré en évitant l'humidité, la saleté et la poussière. La durée des filtres est indiquée dessus et est valable pour les emballages non déchirés. Cette date d'expiration est indiquée de la manière suivante : 🕒 XX/XXXX (MOIS/ANNÉE)
Indications Utilisation - Mode d'emploi	Cet équipement filtre l'air contaminé, mais n'apporte pas d'oxygène. C'est pourquoi il ne doit pas être utilisé quand le contenu d'oxygène dans l'atmosphère est inférieur à 19,5% en volume. Sortez immédiatement de la zone de travail et remplacez les filtres si pendant leur utilisation : <ul style="list-style-type: none">- Vous sentez des difficultés à respirer.- Vous ressentez des nausées ou des vertiges.- Vous sentez ou remarquez une odeur de pollution.
Présentation	Boîte de 8 unités Paquet de 18 boîtes Dimensions : 483 x 262 x 507 mm
Code-barres	GTIN-13: 8423173130060 GTIN-14: 38423173130061

